

COMMUNE DE SERNHAC

PROTOCOLE SANITAIRE MICRO CRECHE

FICHE 1 : Nettoyage et désinfection des locaux :

Mesures de prévention du risque de COVID- 19

Ouverture des fenêtres 3 fois par jour durant 10mn à 15mn afin de renouveler l'air et l'assainir et notamment avant l'arrivée des enfants, avant le repas et en milieu d'après midi.

La transmission du Coronavirus est essentiellement liée à la transmission par gouttelettes. Elle se fait également lors du contact entre les mains non lavées souillées par des gouttelettes et les muqueuses.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Une hygiène stricte permet de réduire les surfaces souillées et donc le risque de contamination.

On doit différencier le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau de contact manuel.

Les surfaces fréquemment touchées sont les plus susceptibles d'être contaminées. Dans des conditions propices à sa survie, il pourrait vivre sous forme de traces plusieurs jours sur une surface.

Si les lieux n'ont pas été fréquentés dans les 5 derniers jours, le protocole de nettoyage habituel suffit. Aucune mesure de désinfection n'est nécessaire. Il est seulement recommandé de bien aérer les locaux.

Si les lieux ont été fréquentés dans les 5 derniers jours, même partiellement, par précaution un nettoyage habituel et une désinfection doivent avoir lieu. Pour la désinfection les désinfectants ménagers doivent respecter la norme NF EN 14476.

La commune dans le cadre d'un plan de communication et de prévention apposera des affiches à destination des employés ainsi que des enfants sur l'utilisation du gel hydroalcoolique, le lavage des mains, le port du masque, ainsi que les règles de la distanciation sociale.

Tous les jours les parents doivent prendre la température de leurs enfants avant de se rendre à la micro crèche.

Les assistantes en feront de même chez elle avant d'arriver sur leur lieu de travail.

Rappel des consignes d'hygiène :

- Se laver régulièrement les mains plusieurs fois par jour à l'aide d'un savon pendant 30 secondes, ou à défaut avec du gel hydroalcoolique à disposition.
- Eviter les projections
- Aller du plus propre vers le plus sale,
- Ne pas se toucher le visage,
- Mettre en œuvre les recommandations du gouvernement concernant la crise sanitaire,
- S'attacher les cheveux, éviter le port de bijoux, et de faux ongles
- Tousser et éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique

Vêtements de travail et EPI

- Blouses nettoyées quotidiennement à 60° et différente du ménage et du temps de présence avec les enfants. Possibilité de porter des tenues vestimentaires personnelles avec rechange qui seront lavées à 60° avec le lave-linge de la collectivité.
- Port du masque obligatoire, qui ne doit pas être porté plus de 4h d'affilée.
- Gants jetables utilisés pour le ménage. Réaliser un lavage des mains et de l'avant bras avec de l'eau et du savon lorsque les gants sont retirés. Le lavage des mains doit être effectué avant et après le port des gants.
- Ils sont à éviter pour s'occuper des enfants car ils sont eux même des vecteurs de transmission. Le risque de porter les mains au visage est le même que sans gants.
- Chaussure de travail antidérapantes

Nettoyage avant la reprise dit habituel :

- Si la micro crèche est restée complètement fermée pendant le confinement et n'a pas été fréquentée dans les 5 derniers jours avant la réouverture, un nettoyage de remise en propreté sera effectué par le personnel.
- L'utilisation de l'aspirateur et du balai est à proscrire. Le lavage humide des sols est obligatoire. Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre.
- Fiche de traçage du nettoyage affichée dans chaque pièce.

Nettoyage après la reprise

Etape n°1 : LE NETTOYAGE ET DESINFECTION AU MOINS UNE FOIS PAR JOUR

- Nettoyer à l'aide du détergent désinfectant conforme à la norme EN 14476, qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection (suivant fiches annexes)
- Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones les plus sales (suivant fiches annexes). Il sera porté une attention particulière aux surfaces en plastique et en acier.
- Avant tout accueil des enfants le plan de change sera désinfecté.
- Insister sur les points de contact (zone fréquemment touchées) poignées des portes, interrupteurs d'éclairage, rampes et mains courantes, claviers, robinetterie et presseur pour le savon liquide.
- Laver périodiquement les couvertures, drap, serviette..... cycle en machine 30mn à 60°.
- Désinfection du matériel s'il doit être transféré d'une personne à l'autre.
- L'utilisation de l'aspirateur et du balai est à proscrire. Le lavage humide des sols est obligatoire. Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre.
- Lavage des vitres de la structure souillées par les enfants
- Fiche de traçage du nettoyage affichée dans chaque pièce.

Etape n°2 : DESINFECTIONS MULTIPLES AU COURS DE LA JOURNEE

- Plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés (dans la journée si les surfaces ne sont pas visiblement souillées une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante).
 - o Sanitaires : toilettes, lavabo, robinets, chasses seront nettoyés après chaque passage de l'enfant, plan à langer..)
 - o Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, rampe d'escalier

FICHE 2 : Accueil des enfants

- Les enfants seront accueillis par une assistante maternelle devant la porte d'entrée de l'établissement restée ouverte.
- L'assistante maternelle se lavera les mains avant tout contact avec l'enfant et après tout contact avec l'un des parents.
- L'assistante maternelle procédera au contrôle de la température de l'enfant.
- L'ensemble du personnel encadrant portera un masque, une blouse et prendra tous les matins sa température à son domicile.
- Un sens de circulation sera établi par un marquage au sol précisant la distanciation à respecter.
- Un seul parent sera admis à déposer son enfant en respectant la signalétique au sol afin de ne pas se croiser avec le précédent.
- Les horaires d'arrivée devront être respectés afin de ne pas engorger la cour de la micro crèche.
- Les personnes externes à la micro crèche sont proscrites

- A son arrivée, le contenant des effets personnels de l'enfant sera déposé à l'entrée sous le porche sur un support prévu à cet effet.
- Les parents devront fournir 3 trousseaux de rechanges à la micro crèche qui seront lavés dans le lave- linge de la collectivité.
- L'enfant sera pris en charge par le personnel qui procèdera à la désinfection des chaussures de l'enfant, au lavage des mains dans les sanitaires avec du savon et de l'eau.
- Une poussette sera mise à disposition des parents pour déposer les bébés s'ils le souhaitent.
- Les parents auront à disposition du gel hydroalcoolique pour se laver les mains.

Usage du gel hydroalcoolique

Chez les jeunes enfants, le lavage des mains doit être en priorité avec de l'eau et du savon.

Tant que les lavages à l'eau et au savon peuvent être fait régulièrement, il ne sera pas utilisé du SHA.

FICHE 3 : Accueil salle Commune

- Avant l'accueil et l'arrivée des enfants, ouverture des fenêtres pour ventiler.
- Des lots de jouets seront successivement mis à la disposition des enfants si possible durant la journée. L'ensemble des jouets sera lavé le soir. Les jouets en tissu seront lavés en machine à 60° ou avec un produit désinfectant pour limiter la température de l'eau.
- Du fait du changement d'équipe pendant le temps méridien les jouets et objets seront désinfectés avec un produit d'entretien prévu à cet effet.
- En cas d'assistance aux enfants, le personnel encadrant devra se laver les mains à chaque contact ou utiliser une solution hydroalcoolique.
- Un seul groupe d'enfant sera constitué pour la journée.

- FICHE 4 : Sanitaires, Linge, Déchets

- Les plus grands seront acheminés à leur demande aux sanitaires avec un lavage des mains préalables et successifs.
- Les bébés seront pris en charge sur la table à langer préalablement recouverte d'un drap d'examen à usage unique. Le professionnel se lave les mains avant et après chaque change. Le plan de change sera désinfecté systématiquement entre deux changes.
- Une poubelle fermée sera à disposition du linge sale. Le linge sera nettoyé une fois par jour (turbulettes, bavoirs, draps...). Le linge sera manipulé avec soin : Toujours porter un masque et des gants, ne pas le serrer contre soi ; Rouler le linge délicatement et l'amener directement au lave-linge. Température de lavage 60° au moins 30 minutes. Se laver les mains après toutes manipulations.
- Les déchets seront déposés dans une poubelle fermée et jeté au conteneur à ordures. Les déchets potentiellement souillés (masques, couches bébé, lingettes, mouchoirs) seront jetés dans un double sac.
- Les poubelles et conteneurs seront désinfectées (en particulièrement les couvercles tous les jours).

FICHE 5 : a)Restauration

- La réception de repas en liaison froide par le traiteur s'effectuera sous le porche devant l'entrée de la micro crèche. Une assistante maternelle munie d'un contenant, de gants ainsi que d'un thermomètre prendra la température de chaque barquette et récupérera les repas.
- Un sac à pain sera déposé devant le portillon de la micro crèche pour éviter la présence de personne à l'intérieur des locaux
- Avant le repas, les assistantes maternelles présentes aèreront la pièce.
- Les enfants prendront leurs repas dans les conditions habituelles, Ils seront échelonnés pour limiter le nombre d'enfant mangeant simultanément.
- Lors du repas, les enfants doivent demeurer espacés les uns des autres d'au moins 1 mètre.
- Lorsque plusieurs professionnels donnent à manger aux enfants, ils respectent entre eux les mesures de distanciation physique de 1m.
- Le personnel veillera en début de chaque repas ou collations à ce que les enfants ne partagent pas la nourriture, l'eau ainsi que les couverts....que ce soit volontaire ou involontaire.
- Avant le repas et les collations, les enfants seront acheminés par petit groupe vers les sanitaires en vue de satisfaire leur besoin personnel ainsi que de procéder à un lavage des mains avant le repas.
- Un agent en profitera pour désinfecter les surfaces les plus fréquemment touchés (poignées de porte, interrupteurs...).
- Le personnel encadrant devra se laver les mains entre chaque contact ou utiliser une solution hydro alcoolique.
- A la fin du repas les enfants se laveront un par un les mains dans les sanitaires. Un agent profitera de cet instant pour nettoyer et désinfecter le lieu de prise des repas.
- Le linge de table sera systématiquement et immédiatement mis au sale après chaque repas.
- Les déchets seront rassemblés dans une poubelle qui sera ensuite récupérer par l'agent et acheminés vers le conteneur collectif.

b) Collations

Lors de tout approvisionnement ou livraison :

- Le personnel devra se laver les mains avant toute manipulation
- Retirer et jeter tous les emballages qui peuvent l'être
- Nettoyer les produits frais avec un chiffon ou un essuie tout à usage unique humide
- Stocker les autres produits pendant 24H avant de les consommer ou de les ranger
- Se laver les mains après toute manipulation
- Le personnel veillera pendant la collation que les enfants ne partagent pas la nourriture, ni leurs verres.

FICHE 6 : La sieste

- La pièce sera aérée au moins 10mn avant la sieste.
- Une distance de 1m sera gardée entre chaque lit.
- Les mains des enfants seront lavées avant et après la sieste. Le personnel essaiera d'encourager le confinement pour les doudous et tétines : les doudous et tétines restent à la micro crèche, ceux de la maison restent à la maison.
- Le linge de lit sera lavé quotidiennement dans le lave- linge de la collectivité.
- Le nettoyage approfondi du mobilier sera effectué le soir.

FICHE 7 : Les extérieurs

- Les enfants pourront utiliser les structures de motricité. Elles feront l'objet d'un nettoyage approfondi tous les soirs avec un produit d'entretien virucide.
- Le banc extérieur sera nettoyé de façon identique à la structure.
- Les activités extérieures lorsqu'elles le permettent sont recommandées

FICHE 8 : la distanciation physique entre professionnels

- Les règles de distanciation doivent être respectées au cours de la journée. En particulier lors des déjeuners, les professionnels veillent à respecter entre eux une distance de 1m. les réunions d'équipe sont organisées avec les mêmes règles et en petit nombre.

FICHE 9 : Procédure de gestion d'un cas COVID

Une réaction rapide en cas d'apparition de symptômes du COVID-19 est la clef de l'endiguement du virus. Parents et professionnels sont appelés à jouer un rôle majeur dans ce dispositif de repérage précoce.

Les enfants de moins de 3 ans doivent faire l'objet d'une attention toute particulière. Cette attention doit être renforcée pour les nourrissons de moins d'un an et particulièrement pour ceux de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque (notamment ceux porteurs de séquelles à type broncho dysplasie, et enfants atteints de cardiopathie congénitale....). Dans ce cas l'accueil de l'enfant se fait sur avis de son médecin traitant, et le cas échéant en lien avec le médecin de la structure.

Chez l'enfant, la fièvre peut être le seul signe notamment chez les enfants de moins de 3 mois. Il peut y avoir également de la toux, des difficultés respiratoires.

- Isolement immédiat de l'enfant dans la pièce dédiée (dortoir) permettant une surveillance dans l'attente de son retour à la maison. Respect impératif des gestes barrières. En cas de doute contacter la PMI, le médecin référent de la crèche (Mme ALDIS)
- Appel sans délai des parents/ responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'enfant.

- Rappel de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de la référente technique pourra être sollicité si les parents sont en difficultés pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- L'enfant ne pourra revenir en crèche que sur présentation d'un certificat médical.

En cas de test positif chez l'enfant

- La famille pour être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par les 48h qui précède son isolement.
- Information des personnels et des parents ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade.
-

Cas de test positif chez l'adulte

- Isolement de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas possible. Respect impératif des gestes barrières.
- Rappel des procédures à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures
- Poursuite stricte des gestes barrières.

FICHE 10 : Le rôle des parents

- L'implication des parents, leur bonne compréhension et application des consignes sanitaires est une clef de la réussite de la reprise de l'accueil du jeune enfant.
- Les parents ne peuvent pénétrer dans les lieux d'accueil des enfants, même équipés de surchaussures.
- Pour protéger les enfants et les professionnels, ils doivent se laver les mains en arrivant à la crèche au moyen de gel hydroalcoolique.
- Informer immédiatement de l'apparition de symptômes chez l'enfant ou au sein de son foyer.

- Ne pas confier l'enfant s'il présente des symptômes du COVID 19
- Venir récupérer son enfant sans délais en cas d'appel d'un professionnel.
- Le « passage de bras » se fait uniquement sous le porche d'entrée de la micro crèche.
- Parents et professionnels adoptent la salutation distinguée.
- Le temps d'échange avec les parents est réduit au maximum et consacré aux informations nécessaires. Un appel téléphonique peut utilement remplacer les transmissions orales habituelles.

PROTOCOLE D'ENTRETIEN DES LOCAUX PROFESSIONNELS

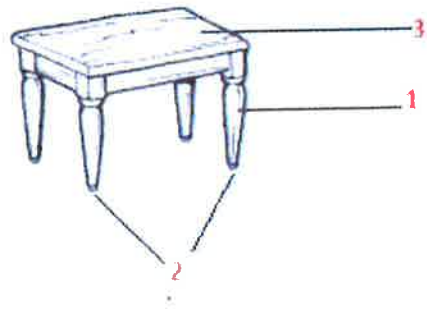
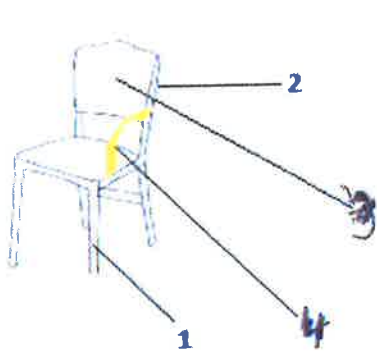
AVANT LA PRISE DU SERVICE

Lavage soigné des mains suivant fiche technique fournie

Pendant le service application de Gel Hydro Alcoolique

Etape n°1 les locaux et les surfaces

- Aérer en s'assurant de fermer la porte
- Vider les poubelles
- Prendre le pulvérisateur de produits de jour.....
- Bien plier la lavette de façon à permettre de changer régulièrement de face et d'utiliser les 16 surfaces propres. Ne pas hésiter à utiliser plusieurs lavettes micro fibre.
- Pulvériser directement le produit sur une face de la lavette attention ne pas pulvériser directement les surfaces.
- Nettoyer les surfaces du plus haut au plus bas
- Du plus propre au plus sale (voir dessins)
- Du moins contaminé vers les plus contaminés
- Ne pas oublier les jouets, les poubelles ainsi que les vitres



ATTENTION DE BIEN FINIR PAR LES ELEMENTS LES PLUS TOUCHES :

- Poignées des portes
- Poignées de toilette
- Robinetterie
- Ecrans tactiles, claviers
- Interrupteurs,
- Sonnette,
- Portemanteau
- Téléphone etc

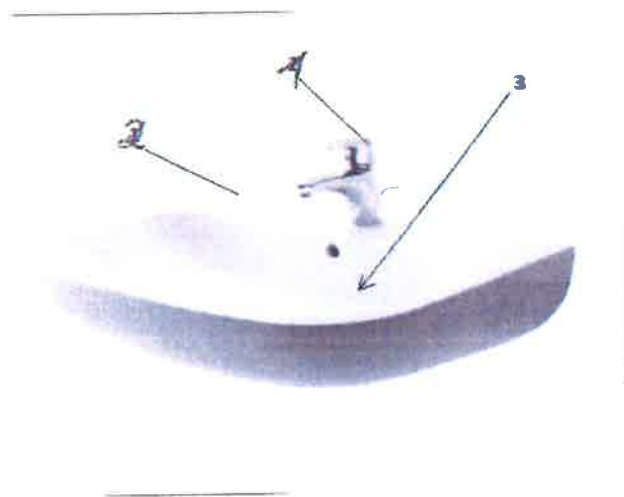
Tout ce qui a été touché.....

- A la fin du nettoyage mettre la lavette dans le sac destiné au lavage

Etape n°2 WC ET LAVABO

- Enfermer la tête du pulvérisateur afin de ne pas respirer le produit.
 - Aérer le local
 - Nettoyer dans un premier temps l'environnement du lavabo et des wc (néon, miroir, faïences murales)
 - Le lavabo (suivant le modèle ci après)
 - Pour le wc tirer la chasse d'eau mettre du désinfectant et fermer l'abattant,
 - Commencer le nettoyage du réservoir et de la face externe de la cuvette
 - Nettoyer l'abattant des wc et la lunette.
- A la fin du nettoyage mettre la lavette dans le sac destiné au lavage

Toujours appliquer la règle du plus propre vers le plus sale et du plus haut vers le plus bas



Etape n°3 le lavage du Sol

- Une seule frange par pièce
- Fermer la fenêtre
- Appliquer la méthode de déroutage lavage et de désinfection humide.
- A la fin du lavage du sol, mettre la frange dans le sac destiné au lavage

Ne pas utiliser l'aspirateur ni le balai

Eviter de se toucher le visage lors de l'entretien avec les gants

A la fin de l'intervention se laver les mains et utiliser une solution hydro alcoolique.

Fin du service :

- Jeter les sacs poubelles
- Vider les seaux et mettre les franges et lavettes à laver au lave linge
- Quitter et laver les blouses ou jeter les blouses si elles sont en plastic
- Nettoyer le chariot et le matériel avec le produit restant

Utilisateurs

Milieus médicalisés : cabinets médicaux, cabinets dentaires, ambulances, maisons de retraite médicalisées, cliniques, hôpitaux. **Collectivités** : crèches (dont bacs à sable), garderies, écoles, lycées, maisons de retraite...

Etablissements thermaux.

Milieus sportifs : piscines, salles de sport, vestiaires... **Cafés, hôtels et restaurants.**

Avantages produit :

- Bactéricide et levuricide.
- Sans Biguanide.
- Actif sur Rotavirus.
- Actif sur virus Herpès, PRV (Hépatite B), BVDV (Hépatite C) et Grippe (Influenza A).
- Apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable.
- Produit conçu et fabriqué en France.

Domaine d'utilisation :

Le **VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS** est un détergent désinfectant pour tous les types de surfaces et mobiliers des collectivités, milieux médicalisés, milieux sportifs, cafés, hôtels et restaurants. Il est apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable (conforme à l'arrêté du 19/12/2013). Le **VRAI PROFESSIONNEL BACTOPIN PLUS** est référencé dans la liste *Prodhybase*, liste établie par des hygiénistes et qui valide l'utilisation de notre produit en milieux hospitaliers (www.prodhybase.chu-lyon.fr).

	Normes	Temps de contact (20°C)
Bactéricidie en conditions de saleté	NF EN 1276	5 min
Bactéricidie en conditions de saleté	NF EN 13697	5 min
Bactéricidie en conditions de saleté	NF EN 13727	5 min
BMR (EBSLE/SARM) et BHRé (ERG) en conditions de saleté	NF EN 13727	5 min
Levuricidie en conditions de saleté	NF EN 13697	15 min
Levuricidie en conditions de saleté	NF EN 13624	15 min
Action virucide sur Rotavirus (CS)	NF EN 14476	15 min
Action virucide sur Herpès, PRV, BVDV (CS)	NF EN 14476	60 min
Action virucide sur Virus Grippe Influenza H1N1 (CS)	NF EN 14476	60 min

Dosage et mode d'emploi :

Produit prêt à l'emploi, rapide, facile et sûr. Pour un usage quotidien, vaporiser sur la surface à nettoyer ou directement sur la lavette. Laisser agir au minimum 5 minutes (selon l'activité recherchée). Essuyer.

Caractéristiques :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : incolore
- Masse volumique (20° C) : 0,976 g/cm³
- pH : 9 ± 1

S'INTÈGRE DANS
UNE DÉMARCHE
H A C C P



Environnement et Sécurité :

- Conforme au règlement européen n°648/2004 relatif aux détergents. Tensio-actifs facilement biodégradables selon la norme OCDE 301.
- Produit biocide à usage professionnel et grand public (TP2 - TP4).
- Conforme à l'arrêté du 19/12/2013 relatif aux produits d'entretien : rinçage obligatoire à l'eau potable pour les surfaces pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires, la peau ou les muqueuses.
- Emballage recyclable.



La sélection rigoureuse de nos **dérivés de Pin des Landes**, choisis pour leurs propriétés en hygiène et propreté, garantit l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations. Elle contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

Composition :

Ethanol n° CAS 64-17-5 : 97,6 g/L ; propane-2-ol n° CAS 67-63-0 : 48,8 g/L ; chlorure de didécyl diméthyl ammonium n° CAS 7173-51-5 : 1,42 g/L ; dodecyl dipropylènetriamine n° CAS 2372-82-9 – 0,51 g/L ; acide glycolique n° CAS 79-14-1 : 0,19 g/L).

Précautions d'emploi :

Tenir hors de portée des enfants • En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette • Eliminer le produit et son récipient par un collecteur ou un organisme agréé • Rincer le matériel d'utilisation à l'eau claire après utilisation • Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques • Stocker dans des conditions normales de température • Respecter les usages, doses, conditionnements et précautions d'emploi mentionnés dans l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé • Utiliser les biocides avec précautions avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. **Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr**

Données logistiques :

	750 ml	5 L
Code Action Pin	3816	3820
Gencod	3 519220 038160	3 519220 038207
Poids net	0,732 Kg	4,88 Kg
Poids brut	0,831 Kg	5,065 Kg
Dim. uv en mm	H.245 x L.117 x l.65	H.291 x L.186 x l.126,5
Nb uv / carton	6	4
Palettisation	5 couches de 20 cartons soit 100 cartons (600 uv)	4 couches de 8 cartons soit 32 cartons (128 uv)

eligermyl Surf DD +

Détergent désinfectant sans aldéhyde et sans EDTA

Pour sols et surfaces

Caractéristiques

ELIGERMYL SURF DD est un détergent désinfectant sans aldéhyde et sans EDTA pour les sols, les surfaces mobiliers et dispositifs médicaux de classe I (lits médicaux, fauteuils roulants, stéthoscopes, fauteuils dentaires,...). Pour milieu industriel, hospitalier et collectivités.

ELIGERMYL Surf DD répond à l'arrêté du 08/09/1999 et textes ultérieurs concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

Mode & Doses d'Emploi

En balayage ou essuyage humide, lavage mouillé, bionettoyage. Diluer le produit à 0,25% (soit une dose de 20mL pour un seau de 8 L). Ne pas rincer, sauf sur les surfaces en contact avec les aliments. Compatible en utilisation autolaveuse à des concentrations $\leq 0,5\%$

Convient pour la décontamination du linge (phase de prélavage) à 0.25% , temps de contact 15min, à 30°C.

Propriétés microbiologiques

Bactéricide

- EN 1040
- EN 1276, conditions de saleté
- EN 13727, conditions de saleté
- EN 13697

Fongicide

- EN 1275
- EN1650
- EN 13624
- EN 13697

Virucide

- Actif sur HIV selon la méthodologie de la norme EN 14476 en 1min
- Actif sur H1N1 selon la méthodologie de la norme EN 14476 en 15min à 0,5%

Conditionnement

- Carton de 2 x 5 L
- Carton 250 sachets-doses de 20mL

Données physico-chimiques

1. Caractéristiques organoleptiques

- Aspect : Liquide limpide incolore à jaune clair
- Odeur : citron

2. Caractéristiques physico-chimiques (à 20°C)

- pH (pur) : 13-14
- Densité : 1

Composition

Préparation à base de chlorure de didécyltriméthylammonium CAS n°7173-51-5 (3% m/m), de laurylamine dipropylenediamine CAS n°2372-82-9 (5.1% m/m), de tensioactif non ionique, d'agent complexant et de parfum.

Législation - Sécurité

- Craint le gel. Ne pas avaler.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits.
- Utilisation exclusivement professionnelle.
- Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux, ou non dangereux si rincé, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
- Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement.
- Dans son emballage d'origine fermé entre 4 et 40°C et dans des conditions normales de stockage à température ambiante, ELIGERMYL SURF DD + se conserve pendant 3 ans.
- En cas d'urgence, contacter le centre antipoison le plus proche.

Propriétés microbiologiques

Norme	Souches	Concentration	Conditions d'essai
Bactéricide			
EN1276 Conditions de saleté	Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Pseudomonas aeruginosa Salmonella typhimurium, Listeria monocytogène	0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 15mn - 3g/l albumine bovine
EN13697 Conditions de saleté	Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Pseudomonas aeruginosa Salmonella typhimurium, Listeria monocytogène	0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 15mn - 3g/l albumine bovine
EN13727+A1 Conditions de saleté	Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Pseudomonas aeruginosa	0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 5mn - 3g/l albumine bovine
EN1040 Conditions de saleté	Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Pseudomonas aeruginosa Salmonella typhimurium, Listeria monocytogène	0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 5mn - 3g/l albumine bovine
Levuricide			
EN1650 +A1 Conditions de saleté	Candida Albicans	0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 30mn - 3g/l albumine bovine
EN13697 Conditions de saleté	Candida Albicans	0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 30mn - 3g/l albumine bovine
EN13624 Conditions de saleté	Candida Albicans	0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 45mn - 3g/l albumine bovine
EN1275 Conditions de saleté	Candida Albicans	0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 15mn - 3g/l albumine bovine
Virucide			
PRV Conditions de saleté	modèle hépatite B	0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 15mn - 3g/l albumine bovine
Herpès Conditions de saleté		0,25%	Température : 20°C Temps de contact : 15mn - 3g/l albumine bovine



Lavez-vous les mains

**pour vous protéger
et protéger les autres**

6 ÉTAPES

1/ Mouiller



2/ Savonner



3/ Frotter

au moins 30 secondes



4/ Nettoyer

Le dos des mains, entre les doigts,
le pouce et les ongles



5/ Rincer



6/ Sécher



Institut national de recherche et de sécurité • 65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris • AX 743

Hygiène des mains

par friction hydroalcoolique



1 Déposer le produit dans le creux de la main



2 Frotter largement paume contre paume



3 Frotter l'un après l'autre le dos de chaque main



4 Frotter entre les doigts



5 Frotter le dos des doigts contre la paume de l'autre main



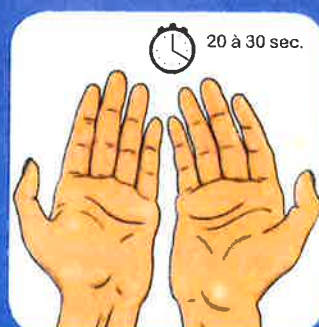
6 Sans oublier les pouces



7 Insister sur le bout des doigts et les ongles pour chaque main



8 Terminer par les poignets



9 Frotter jusqu'au séchage complet des mains. Ne pas rincer, ni essuyer

Bien **ajuster** son **MASQUE** pour **se protéger**



1 Repérer le haut
(barrette nasale).



2 Passer les élastiques
derrière la tête, de part
et d'autre des oreilles.



3 Vérifier que le masque
couvre bien le menton.



4 Ajuster le masque
en pinçant la barrette
sur le nez.



5 Tester l'étanchéité :
couvrir le masque
avec une feuille
en plastique et inspirer ;
le masque doit se plaquer
sur le visage.



6 Après usage,
retirer le masque
par les élastiques.

MENAGE CRECHE

Le ménage doit se faire en commençant par le haut et finir par le bas, du plus propre vers le plus sale, et toujours bien aérer la pièce.



Produits à utiliser sols et surfaces



Surfaces à appliquer avec chiffons microfibres pliés en 8 ou 16

Utilisation quotidienne pour la désinfection pendant la journée(covid19) -
changer de mops (franges microfibres) et de balai pour chaque pièce

Bien aérer les pièces

PIECE PRINCIPALE

- 1 Laver tables, chaises, plan de travail, évier.
- 2 Retirer les jouets pour les laver et désinfecter les étagères
- 3 Retirer les jouets pour les laver et désinfecter les tapis du parc bébé
Lessiver les barrières du parc
- 4 Lessiver portes de communication, interrupteurs, téléphone, poignées de porte.
- 5 Désinfecter les bancs d accueil du couloir , jeter les surchaussures usagées et lessiver les bacs
- 6 **Balayage humide**  pour le sol avec balai trapèze (**pas d'aspirateur**).
- 7 Vider et Lessiver les poubelles
- 8 Faire les vitres
- 9 Lessiver le sol.

DORTOIRS

Lever les draps et couvertures pour lavage

Désinfecter les lits ...pieds, contour et matelas

Lessiver porte et poignée de porte

Balayage humide sur le sol

CHANGE ET SANITAIRE

Désinfecter tapis et plan du change bébé

Interrupteur et poignée de porte

Lessiver lavabo et robinetterie

Lever et laver la poubelle

Laver les toilettes enfants et la douche avec le nettoyant désinfectant **TERY sanitaires**

Balayage humide sur le sol

A la fin du ménage, éteindre les lumières, fermer les portes et nettoyer son matériel de ménage (les chiffons et mops(lavettes) doivent être mis dans un contenant à part(covid19)